



RENAISSANCE DE L’ANCIENNE SALLE DES CHARTES

Construite et inaugurée en 1875 en même temps que la Salle du Grand Conseil, la Salle des Chartes a d’abord servi de salle des pas perdus, un espace d’attente destiné aux parlementaires. Ce lieu de passage animé a rempli cette fonction jusqu’en 1952, année où la réorientation de la Salle du Grand Conseil a reléguée la Salle des Chartes à un rôle secondaire. Déclassée, peu entretenue, puis utilisée comme débarras, elle s’était effacée du paysage institutionnel du château. Aujourd’hui, une ambitieuse rénovation lui offre une seconde vie, conjuguant respect de son héritage historique et adaptation aux usages contemporains.

Face à l’augmentation des besoins en espaces de réunion, le Service des bâtiments a initié la rénovation de la salle, en collaboration avec l’Office cantonal du patrimoine bâti et immatériel. Les recherches ont permis d’identifier les éléments patrimoniaux à préserver, tels que le parquet en chêne, la cheminée, les murs, le plafond décorés et les soubassements. Ces restaurations minutieuses ont permis de restituer l’atmosphère d’origine tout en intégrant des solutions modernes et fonctionnelles adaptées aux besoins actuels.

La salle, d’une superficie de 45 m² et d’une hauteur sous plafond de 4,38 m, se

distingue par son élégance et sa luminosité. L’accès principal s’effectue par une porte dérobée depuis la Salle du Grand Conseil, tandis qu’une porte-fenêtre s’ouvrant sur le chemin de ronde permet une entrée indépendante. Le plafond, orné d’un décor ocre rouge avec des touches de vert, a été restauré à l’identique. Les murs ont retrouvé leur teinte verte initiale, soulignée par un liseré rouge, tandis que les soubassements et les portes sont peints en gris. Ces choix, réintroduisent une palette chromatique historique tout en apportant une touche contemporaine.

Pour sa nouvelle vocation, la salle a été équipée d’une table en chêne massif pouvant accueillir jusqu’à 14 personnes. Sobre et moderne, cette pièce centrale repose sur des piètements métalliques qui ajoutent une touche contemporaine sans détourner l’attention du caractère patrimonial de l’espace.

Des assises capitonnées, confortables et harmonieuses, complètent l’aménagement, tandis qu’un tapis placé sous la table réduit les nuisances sonores sans masquer le parquet restauré. L’éclairage est assuré par deux luminaires suspendus aux formes organiques, qui apportent douceur et fonctionnalité à l’ensemble. Des rideaux en lin filtrent la lumière naturelle et préservent l’intimité de la salle, tandis qu’un écran sur pied, accompa-

gné d’équipements modernes, répond aux besoins de projections et de visioconférences.

Une nouvelle dénomination :

Le nom de « Salle des Chartes » ne correspondant plus à la fonction actuelle de l’espace, le Conseil d’État a porté son choix sur une dénomination riche de sens : la Salle Raymonde Schweizer. En hommage à cette figure emblématique de la vie politique neuchâteloise et suisse, première femme élue dans un parlement cantonal (1960-1969), Raymonde Schweizer (1912-†2003) incarne les luttes pour l’égalité, la justice sociale et la participation démocratique des femmes. Ce choix symbolique met en lumière l’importance des pionnières dans l’histoire du canton tout en ancrant cet espace rénové dans une perspective de mémoire et de progrès.

La rénovation de la Salle Raymonde Schweizer conjugue respect de son riche passé et adaptation aux exigences contemporaines. Entre tradition et modernité, cet espace retrouve une place centrale dans le quotidien du Château de Neuchâtel, tout en honorant la mémoire des pionnières qui ont façonné l’histoire démocratique du canton.

ALAIN WIDMER
Chef du domaine entretien



TRAVAUX DE RENOVATION

La rénovation de la Salle des Chartes a été menée en étroite collaboration avec l’Office cantonal du patrimoine bâti et immatériel (OCPI) afin de restituer et conserver au plus juste l’existant.

Avant même le début des travaux, des sondages ont été effectués. Ils ont permis de mettre en lumière l’existence, sous les tapisseries du XXe siècle, d’un décor vert sur l’entier des murs. Ce dernier était souligné de deux filets rouges et d’une frise sous le plafond. Cette frise était très bien conservée sur la face nord de la pièce mais fortement endommagée sur les trois autres faces.

Il a été décidé de reproduire à l’identique le décor originel. Ainsi après la dépose des deux couches de tapisserie, une nomenclature à la colle d’amidon a été posée sur les murs. Cette dernière (facilement réversible) permet ainsi de préserver sans l’abimer le décor existant. Plu-

sieurs couches de peinture à l’huile verte ont été nécessaires afin de retrouver la teinte d’origine. Les liserés rouges ont été dessinés à main levée, tout comme la frise. Pour cela un minutieux travail de reconstitution a été effectué. Plusieurs chablonis ont été réalisés, pour documenter et reporter le décor avec roulettes et pics sur les trois faces manquantes de la pièce. Le plafond était quant à lui dans un bon état de conservation. Seules des retouches ponctuelles, à la main, ont été nécessaires pour lui redonner son lustre d’antan.

Le parti pris dans cette rénovation était d’utiliser les techniques ancestrales afin de redonner ses lettres de noblesse à la Salle des Chartes.

La modernisation de la salle, pour qu’elle puisse permettre la tenue de séances de manière professionnelle, était également une priorité. Notre intervention se devait donc

d’être la plus discrète possible. Pour ce faire, il était important de ne rien laisser deviner des contraintes techniques inhérentes à la tenue de séances. Le parquet et les soubassements ont été partiellement démontés afin de permettre le passage des câbles informatiques et électriques, puis reposés ensuite à l’identique.

Les couleurs et matériaux utilisés pour les éléments de mobilier, l’éclairage et les textiles ont été choisis pour leur sobriété, leur confort et leur simplicité afin de ne pas prendre le pas sur le volume, mais au contraire de le mettre en valeur.

AGNÈS CONTÉ
Chargée de projet du domaine immobilier

ALAIN SOMMER
Technicien au domaine entretien

ADRESSE DU PROJET	DÉROULEMENT DU PROJET	COÛTS DES TRAVAUX	CHF 153’000.--	ADMINISTRATION ET COMMERCE
Château de Neuchâtel Rue de la Collégiale 12 2000 Neuchâtel	Début des travaux: Juin 2023 Fin des travaux: Mai 2024			
MAÎTRE D’OUVRAGE				
État de Neuchâtel, Service des bâtiments				

CHÂTEAU DE NEUCHÂTEL

RÉNOVATION

SALLE RAYMONDE

SCHWEIZER

DÉPARTEMENT DE LA SANTÉ,
DES RÉGIONS ET DES SPORTS (DSRS)

Service des bâtiments de l’État
Rue de Tivoli 5
2002 Neuchâtel

T +41 32 889 64 80
www.ne.ch/sbat

ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

